

Monsieur le Premier ministre,
Messieurs les ministres,
Messieurs les anciens Premiers ministres,
Mesdames et messieurs les anciens ministres,
Monsieur le président du Conseil constitutionnel,
Monsieur le vice-président du Conseil d'État,
Messieurs les vice-présidents honoraires du Conseil d'État,
Monsieur le préfet de la région d'Île de France, préfet de Paris,
Madame la sénatrice, monsieur le sénateur,
Monsieur le chancelier,
Monsieur le chancelier honoraire,
Madame le secrétaire perpétuel,
Messieurs les secrétaires perpétuels,
Madame la secrétaire générale du gouvernement,
Monsieur l'ancien président de la Cour européenne des droits de l'homme,
Messieurs les juges à la Cour de justice et au Tribunal de l'Union européenne,
Mesdames et messieurs les membres et anciens membres des hautes juridictions d'Allemagne, de Belgique, d'Italie et du Royaume-Uni,
Madame la procureure générale honoraire près la Cour des comptes,
Mesdames et messieurs les présidents de section au Conseil d'État,
Monsieur le président de chambre à la Cour de cassation,
Mesdames et messieurs les membres du Conseil d'État,
Monsieur le président de l'Ordre des avocats au Conseil d'État et à la Cour de cassation,
Mesdames et messieurs les avocats au Conseil d'État et à la Cour de cassation,
Mesdames et messieurs les bâtonniers,
Monsieur le préfet de la région de Normandie,
Monsieur le directeur général de l'Opéra national de Paris,
Monsieur le directeur de l'Institut d'études politiques de Paris,
Mesdames et messieurs les avocats,
Mesdames et messieurs les professeurs,
Mes chers confrères,

Mesdames et messieurs,

Après ce passage tout entier au vocatif et dont la longueur pourrait faire sourire, il me faut passer à d'autres cas et demander le plus grand sérieux. Je rappelle en effet que la simple évocation de toutes ces personnalités et de toutes ces hautes fonctions est déjà, en elle-même, un hommage à Bernard Stirn.

Car au fond, cette liste ne fait guère qu'en résumer la carrière en ses multiples et successives facettes. Merci donc de nous avoir fait entr'apercevoir ce que Proust appelait « la rumeur des distances traversées ».

Une telle liste donne une idée du prisme que composent les milieux divers à travers lesquels l'activité de Bernard Stirn s'est réfractée.

Parmi toutes les couleurs du vaste spectre produit par ledit prisme, nous allons cet après-midi donner un net avantage à la couleur verte, celle des parements qui rendent un peu plus gais nos austères uniformes noirs, uniforme qui sera désormais le vôtre.

Et qui, cher confrère, **aurait dû l'être depuis longtemps**. Vous avez en effet été élu en mars 2019, il y a donc **plus de trois ans**. La cause de ce retard est bien connue, et même si elle a eu des conséquences bien plus graves, celle-ci reste quand même bien ennuyante.

Il nous a donc fallu repousser par deux fois la date de votre réception, ce qui fait que les personnes qui sont venues vous honorer ont été invitées à pas moins de trois reprises. Un second merci, cette fois aussi bien à vous qu'à vos amis, pour la patience et l'humour avec lequel tous ont su prendre ces contretemps répétés.

Venues vous honorer, ai-je dit. Mais est-ce bien nous qui allons aujourd'hui honorer Bernard Stirn ? Ou n'est-ce pas plutôt lui qui nous fait l'honneur de s'associer à nos travaux ?

Tout porte à croire que c'est ce qui ressortira à l'évidence de la présentation que Pierre Delvolvé va nous donner de notre nouveau confrère. Je lui cède donc la parole.